

Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 31 janvier 2017

Président : M. François de MAZIÈRES

Sont présents :

M. Claude JAMATI, Mme Anne PELLETIER-LE BARBIER, M. Luc WATTELLE, M. Jean-Marc LE RUDULIER, M. Richard RIVAUD, M. Jacques BELLIER, M. Olivier DELAPORTE, M. Philippe BRILLAULT, M. Marc TOURELLE, M. Jean-François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN, M. Pascal THEVENOT et M. Olivier LEBRUN,

Mme Stéphanie BANCAL, M. Guy-Michel BEROCHE, Mme Amélie GOLKA, M. Michel CONTE, M. Claude VUILLIET, Mme Nathalie JAQUEMET, M. Jean -Marc CLERMONT, Mme Juliette ESPINOS, M. Patrice PANNETIER, Mme Pascale RENAUD, M. Alain SANSON, Mme Pascale CHARTON, M. Gilles CURTI, Mme Sylvie D'ESTEVE, M. Pierre SOUDRY, Mme Laurence AUGERE, Mme Florence NAPOLY, Mme Coralie BELMER, M. Richard DELEPIERRE, Mme Karin LE MENE, Mme Dorothée BILGER, M. Jean-Christophe LAPREE, Mme Violaine CHARPENTIER, Mme Géraldine LARDENNOIS, Mme Sonia BRAU, M. Frédéric BUONO-BLONDEL, Mme Lydie DUCHON (sauf délibération n°2017-01-01), M. Sébastien DURAND, M. Jean-Pierre CONRIE, Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU, M. Bruno DREVON, Mme Magali LAMIR, M. Didier BLANCHARD, Mme Marie BOËLLE, M. Alain NOURISSIER (sauf délibération n°2017-01-07), Mme Emmanuelle DE CREPY, Mme Corinne BEBIN, M. Michel BANCAL, M. François-Xavier BELLAMY (sauf délibérations n°2017-01-02 à 08), Mme Florence MELLOR, M. François LAMBERT, M. Laurent DELAPORTE, Mme Béatrice RIGAUD-JURE, Mme Annick PERILLON, M. Jean-Marc FRESNEL, M. Hervé FLEURY, Mme Christine DE LA FERTE, Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN, M. Philippe PAIN, M. François SIMEONI, M. Benoît DE SAINT-SERNIN (sauf délibérations n°2017-01-15 et 16), Mme Jane-Marie HERMANN et Mme Marie DENAISON.

Absents excusés :

M. Philippe BENASSAYA a donné pouvoir à M. Michel CONTE,
Mme Caroline DOUCERAIN a donné pouvoir à M. Jacques BELLIER,
Mme Frédérique KIBLER a donné pouvoir à M. Gilles CURTI,
M. Jean-Christian SCHNELL a donné pouvoir à Mme Florence NAPOLY,
M. Michel CROUZAT a donné pouvoir à M. Philippe BRILLAULT,
M. Philippe DEVALLOIS a donné pouvoir à Mme Dorothée BILGER,
M. Arnaud HOURDIN a donné pouvoir à M. Claude JAMATI,
M. Patrick CHARLES a donné pouvoir à M. Jean-Marc LE RUDULIER,
M. Thierry VOITELLIER a donné pouvoir à M. Hervé FLEURY,
Mme Magali ORDAS a donné pouvoir à M. François LAMBERT,
Mme Liliane HATTRY a donné pouvoir à Mme Annick PERILLON,
M. Olivier de LA FAIRE a donné pouvoir à Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN,
Mme Martine SCHMIT,
M. Erik LINQUIER,
Mme Isabelle THIS SAINT-JEAN,
M. Jean-Michel ISSAKIDIS.

Secrétaire de séance : **M. François-Xavier BELLAMY**

Date de convocation : 24 janvier 2017

Date d'affichage du compte-rendu : 1^{er} février 2017

Nombre de sièges au sein du Conseil communautaire : 83

Titre : Création d'une piste cyclable entre Versailles et Buc et reconfiguration du carrefour du Cerf-Volant.

Acquisition par la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc des parcelles cadastrées section BS n° 118 et 101 appartenant à la Fondation des Diaconesses de Reuilly.

□ **M. François DE MAZIERES, Président, rapporteur, donne lecture du projet de délibération.**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2244-1 et L.5216-5-I 2° ;

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu la décision du Conseil d'administration du 22 novembre 2016 de la Fondation des Diaconesses de Reuilly approuvant le transfert de la cession du foncier à la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;

Vu l'avis domanial de la Direction générale des finances publiques du 4 janvier 2017 ;

Vu les statuts de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

- Le carrefour du Cerf-Volant, qui constitue l'entrée de ville des communes de Versailles et de Buc, est aujourd'hui peu adapté aux flux actuels, entraînant des dysfonctionnements dont des remontées de files sur la rue de la Porte de Buc (route départementale RD939) et la rampe Saint-Martin (route départementale RD938).

Par ailleurs, ce carrefour, ainsi que la rue de la Porte de Buc, sont peu praticables et dangereux pour les piétons et cyclistes.

Aussi, la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc a lancé un projet de réalisation d'une piste cyclable bidirectionnelle le long de la rue de la Porte de Buc à Versailles, de reconfiguration du carrefour du Cerf-Volant situé sur les communes de Versailles et Buc ainsi que d'aménagement du haut de la rue Louis Blériot à Buc, pour assurer la continuité de la piste cyclable à partir des aménagements existants. Dans ce cadre, Versailles Grand Parc en assure la maîtrise d'ouvrage.

- Ce projet aura des impacts sur deux parcelles propriétés de la Fondation des Diaconesses de Reuilly, plus particulièrement sur les parcelles cadastrées section BS n° 118 et 101, se situant 10/12 rue de la Porte de Buc, impliquant un recul de la limite du mur de la propriété de la Fondation, ayant aussi une incidence sur leur parking intérieur.

En effet, pour mener à bien ce projet, Versailles Grand Parc doit devenir propriétaire de ces parcelles d'une superficie de 377 m², nécessaires à la réalisation de la piste cyclable.

La direction générale des finances publiques (DGFIP) a été saisie et a estimé la valeur vénale des parcelles BS 118 et 101, correspondant au parking, à 153 000 € HT (cf. avis domanial du 4 janvier 2017).

Par son conseil d'administration du 22 novembre 2016, la Fondation des Diaconesses de Reuilly a décidé d'autoriser Versailles Grand Parc à se porter acquéreur de la bande foncière. La cession de cette bande de terrain de 377m² serait réalisée moyennant les travaux de réaménagement du parking de la Maison de Santé dont le coût estimatif s'élève à 153 000 € HT.

Les conditions de cession du foncier et sa contrepartie en nature (travaux de réaménagement du parking par Versailles Grand Parc) seront annexées à l'acte de vente.

Le Conseil communautaire est ainsi amené à se prononcer sur l'achat de la bande foncière nécessaire à la réalisation de la piste cyclable auprès de la Fondation des Diaconesses de Reuilly.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à votre adoption :

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et délibéré,
Le Conseil communautaire décide :

- 1) *d'autoriser la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc de se porter acquéreur auprès de la Fondation des Diaconesses de Reuilly des parcelles cadastrées à la section BS n°118 et n°101 d'une surface de 377 m² et d'une valeur de 153 000 € HT, se situant au 10/12 rue de la Porte de Buc à Versailles (78000), en contrepartie de la réalisation des travaux de réaménagement du parking intérieur de la Fondation ;*

- 2) d'autoriser M. le Président ou son représentant à signer l'acte d'acquisition susmentionné, ainsi que tous actes et documents s'y rapportant et à engager les dépenses notariales liées à la signature de l'acte ;
- 3) d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits du budget de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc l'exercice en cours et suivants, pour la réalisation du projet de piste cyclable entre Versailles et Buc, au chapitre 4581 : « Opérations sous mandat », nature 458112 : « Opération sous mandat Rue Porte de Buc » et au chapitre 21 : « immobilisations corporelles », nature 2111 : « terrains nus », fonction 822 : « Voirie communale et routes ».

M. le Président soumet les conclusions du rapporteur
au vote du Conseil communautaire.

Nombre de présents : 67

Nombre de pouvoirs : 12

Nombre de suffrages exprimés : 79 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix
est adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés
(1 voix contre de M. Simeoni).

Pour le Président,
Par délégation,



Olivier BERTHELOT
Directeur général des services



Contrôle de Légalité

Compte-rendu d'horodatage de l'acte n° : 2017-01-18

Résumé de l'acte : Création d'une piste cyclable entre Versailles et Buc et reconfiguration du c...

Date de décision : 31/01/2017

Nature de l'acte : Délibérations

Classification : 3.1. Acquisitions

Rédacteur : Armelle Salvador

AR reçu le : 06/02/2017 00:00:00

N° AR : 078-247800584-20170131-2017-01-18-DE

Pièces jointes :

2017-01-18 Carrefour Cerf-volant piste cyclable Versailles Buc - acquisition parcelles Diaconesses.pdf

Historique :

06/02/2017 14:58:48	Reçu	Armelle Salvador
06/02/2017 15:00:07	En cours de transmission	
06/02/2017 15:01:02	Transmis en Préfecture	
06/02/2017 15:03:28	Accusé de réception reçu	